Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261005-D2026051012-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

2026/05/10/12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le cinq octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présents : FRITZ Bérangère, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, BERNY Benoît, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick, LE BRIS Philippe, MELIARENNE Hervé.

Absent(e)s : BOUËDEC Jean-Michel, HERY Charlène, LE GAL Annie, PICARDA Styren, VERGNAULT Marie.

Procuration(s) : BOUËDEC Jean-Michel à LE BAIL Erwann, HERY Charlène à MALIGE Sabrina, LE GAL Annie à LE HORS Clément, PICARDA Styren à PRADO Elodie, VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, Monsieur Benoît BERNY a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 28/09/2026
Convocation affichée le : 29/09/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 28 OCT. 2026
Publié ou notifié le - 4 NOV. 2026
Certifié exécutoire le - 4 NOV. 2026
A GOURIN, le - 4 NOV. 2026

La Maire,
Bérangère FRITZ.

MAIRIE DE GOURIN 56110

12- DÉSIGNATION DU SUPPLÉANT DU REPRÉSENTANT À LA COMMISSION LOCAL DE L'EAU

Madame la Maire rappelle la délibération en date du 27 avril 2026 qui l'a désignée représentante à la commission locale de l'eau à Roi Morvan Communauté. Elle propose au conseil municipal de procéder à la désignation d'un(e) suppléant (e) appelé(e) à siéger au sein de la commission locale de l'eau de Roi Morvan Communauté.

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261005-D2026051012-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du 27 avril 2026 portant désignation du représentant de la commune à la commission locale de l'eau de Roi Morvan Communauté ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

DESIGNE Monsieur Pierre-Marie QUESSEVEUR en qualité de suppléant de la représentante de la commune à la commission locale de l'eau de Roi Morvan Communauté.

Fait à Gourin, le 05 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Benoît BERNY

La Maire,
Bérangère FRITZ

MAIRIE DE GOURIN 56110